

A l'attention des propriétaires forestiers  
du Grésivaudan

Crolles, le 28 janvier 2019

N/Réf : CC/JP/MD/2019-00263

S/C Direction Générale/

Objet : Bourse foncière forestière sur le Grésivaudan  
Affaire suivie par Maud Dayez au 04 76 04 09 40

Madame, Monsieur,

D'après le cadastre, vous êtes propriétaire de parcelles de forêts sur le territoire de la communauté de communes Le Grésivaudan. Le morcellement de la propriété forestière rend difficile la mise en valeur et l'exploitation de vos forêts. Afin de faciliter les ventes, achats et échanges de parcelles boisées des propriétaires qui le souhaitent, Le Grésivaudan a mis en place une bourse foncière forestière.

Courant décembre 2018, vous avez reçu une plaquette vous présentant le site internet La Forêt Bouge ainsi qu'un formulaire de demande de vente, achat ou échange de parcelles. Nous avons reçu beaucoup de retours et de demande d'information.

Ainsi, nous vous proposons de participer à l'une des réunions d'informations suivantes :

- **Mardi 5 mars à 14h30 à Crêts en Belledonne** –Salle des fêtes de St Pierre d'Allevard
- **Mardi 5 mars à 18h30 à St Martin d'Uriage** – Joa Casino d'Uriage, la salle de gala
- **Jeudi 7 mars à 14 h 30 à St Mury Monteymond** – Salle des fêtes
- **Jeudi 7 mars à 18h30 au Touvet** – Pôle artistique et culturel (90 avenue Montfillon)
- **Jeudi 14 mars à 18h30 à St Hilaire du Touvet** – Salle hors-sac

Des techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière Auvergne Rhône-Alpes (CRPF) sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Côté Chartreuse (rive droite de l'Isère): **Romain PROVOST** : 04-37-06-15-59 - romain.provost@cnpf.fr

Côté Belledonne (rive gauche de l'Isère): **Pascal GUILLET** : 04-79-60-49-12 - pascal.guillet@cnpf.fr

Vous pouvez vous connecter à cette bourse foncière accessible sur le site Internet :  
[www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoire/le-gresivaudan](http://www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoire/le-gresivaudan)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice du Centre régional de la  
propriété forestière – CRPF  
Auvergne-Rhône-Alpes

Anne-Laure SOLEILHAVOUP

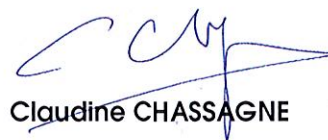


Pour le Président,

**Francis GIMBERT**

Et par délégation,

La vice-présidente agriculture forêt

  
Claudine CHASSAGNE